

# demandes de la société et multifonctionnalité de l'agriculture: attitudes et pratiques des agriculteurs

**Anne Guillaumin<sup>a</sup>, Anne-Charlotte Dockès<sup>a</sup>, Edmond Tchakerian<sup>b</sup>,  
Daniel Daridan<sup>c</sup>, Sylvain Gallot<sup>d</sup>, Bernard Hennion<sup>e</sup>,  
Aurélie Lasnier<sup>f</sup>, Christophe Perrot<sup>a</sup>**

<sup>a</sup> Institut de l'élevage, 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12

<sup>b</sup> Institut de l'élevage, SUPAGRO, 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier

<sup>c</sup> IFIP Institut du Porc, 34 boulevard de la gare, 31500 Toulouse

<sup>d</sup> Institut technique de l'aviiculture (ITAVI), 4 rue de la Bienfaisance, 75008 Paris

<sup>e</sup> Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL), domaine de Lanxade, 24130 La Force

<sup>f</sup> Institut français de la vigne et du vin, 17 rue Jean Chandon Moët, 51200 Epernay

*anne.guillaumin@inst-elevage.asso.fr, anne-charlotte.dockes@inst-elevage.asso.fr,  
christophe.perrot@inst-elevage.asso.fr, edmond.tchakerian@inst-elevage.asso.fr, daniel.daridan@ifip.asso.fr,  
gallot@itavi.asso.fr, hennion@ctifl.fr, aurelie.lasnier@yahoo.fr*

Le regard que la société porte sur l'agriculture a changé, ses demandes aussi... Elles portent de plus en plus sur la mise en œuvre de fonctions complémentaires à la fourniture d'aliments et de matières premières. On parle alors de multifonctionnalité. Afin de préciser tant les demandes formulées à l'agriculture que la manière dont elles sont perçues par les agriculteurs, et les pratiques qu'ils mettent ou ne mettent pas en œuvre par rapport à ces demandes, l'Institut de l'élevage, l'Institut technique du porc, l'Institut technique de l'aviiculture, le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes et l'Institut français de la vigne et du vin se sont associés pour conduire une étude portant sur cinq territoires contrastés.

L'objectif était d'identifier, au moyen d'enquêtes, les enjeux de chaque territoire et les demandes des acteurs locaux à l'agriculture d'une part, l'opinion des agriculteurs sur les différentes fonctions et la diversité des pratiques qu'ils mettent en œuvre dans leurs exploitations d'autre part. Cette confrontation des demandes sociales et du positionnement des agriculteurs permet de préciser de façon concrète le concept de multifonctionnalité. Elle a aussi pour finalité de fournir aux acteurs du développement agricole des pistes pour mieux accompagner les agriculteurs dans leurs évolutions et dans la meilleure prise en compte de certaines demandes, voire pour l'amélioration de la communication entre les agriculteurs et le reste de la société.

Les systèmes de production étudiés étaient très divers, avec de l'élevage (de bovins, de caprins, d'ovins, de porcs et de volailles), des exploitations spécialisées en productions végétales comme la vigne, les fraises, et souvent des exploitations diversifiées.



### La multifonctionnalité : un concept très large qui se précise localement

#### La multifonctionnalité pour les économistes

La multifonctionnalité de l'agriculture est l'affirmation qu'au-delà de sa fonction de production de matière première, l'agriculture a un rôle dans « la protection et le renouvellement des ressources naturelles » et dans « l'équilibre des territoires et l'emploi » (Ministère de l'Agriculture, 2000).

Cette notion a été affirmée par l'Europe depuis les années 1990 pour justifier les aides financières qu'elle apporte aux agriculteurs dans le cadre de la PAC, face aux critiques de certains pays dans les discussions de l'OMC. Certains pays européens se sont retrouvés avec la France dans un groupe auto-intitulé « les amis de la multifonctionnalité » pour défendre cette notion dans les négociations internationales (Mathurin, 2000). Ils pensent que cette notion est intéressante également pour les pays du Sud, pour favoriser un développement durable.

L'adhésion à ce concept en Europe vient aussi de la contestation du modèle productiviste, après la crise de la « vache folle » de 1996 et de la prise en compte de certaines externalités négatives liées à l'intensification, en particulier la pollution des eaux par les nitrates et les pesticides.

La notion de multifonctionnalité a inspiré en France la Loi d'orientation agricole de 1999 et le contrat territorial d'exploitation (CTE, Ministère de l'Agriculture, 2000). Depuis 2002, les contrats territoriaux d'exploitation ont été remplacés par les contrats d'agriculture durable (CAD), fondés sur les mêmes principes mais avec des moyens plus limités.

Les économistes de l'OCDE ont proposé une définition de la multifonctionnalité et ont publié une liste des fonctions qu'ils reconnaissent à l'agriculture (OCDE, 2001). Pour l'OCDE, la multifonctionnalité « fait référence au fait qu'une activité économique peut avoir des productions multiples et par là-même contribuer à satisfaire plusieurs objectifs de la société à la fois ».

Au-delà de la prise en compte du fait que chaque exploitation agricole peut exercer différentes fonctions, la notion de multifonctionnalité suppose que ces fonctions peuvent être liées, imbriquées (les économistes parlent de productions « jointes » ou « conjointes ») : par exemple, produire de la viande bovine en Auvergne c'est entretenir des prairies ; entretenir des haies apporte du bien-être aux animaux et a un impact paysager et environnemental.

Certaines fonctions peuvent être financées par le marché (biens dits « marchands ») par exemple dans le cadre de vente directe ou de tourisme à la ferme mais d'autres sont des biens communs (tel le paysage) dans le domaine du « non-marchand ». C'est pourquoi il semble justifié aux économistes de faire intervenir d'autres règles que le marché pour les gérer (par exemple la réglementation, des politiques publiques, des aides financières incitatives) (OCDE, 2001).

### **La multifonctionnalité pour les sciences sociales**

Des chercheurs en sciences sociales ont une autre approche et recommandent de partir des enjeux du territoire et des demandes locales qu'ils nomment les objectifs du territoire. Ils précisent que suivant les contextes culturels, une fonction peut apparaître essentielle ou superflue, comme l'entretien d'un paysage ouvert, très important en Europe mais peu valorisé sur le continent américain (Laurent et Rémy, 2004).

Bertrand Hervieu évoque même « un nouveau contrat entre la société et son agriculture. Un contrat qui apaiserait les peurs alimentaires et contribuerait à réconcilier nos concitoyens avec leur alimentation. Un contrat qui ouvrirait également de nouveaux horizons aux agriculteurs et leur redonnerait toute la place qu'ils méritent dans la société. Un contrat qui, enfin, garantirait la préservation des ressources naturelles, les équilibres sociaux et le développement de nouveaux débouchés. Bref, un contrat qui assurerait l'épanouissement d'une agriculture et d'un système alimentaire durables. » (Hervieu, 2002).

### **Une voie vers le développement durable ?**

La notion de multifonctionnalité de l'agriculture est-elle synonyme de contribution au développement durable ?

Le développement durable permet de « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins » (Brundtland, 1987). Comme la multifonctionnalité, la contribution de l'agriculture au développement durable est couramment organisée autour de trois axes : l'axe économique, qui vise à étudier sa contribution au développement

économique (emploi, revenu des agriculteurs et des filières), l'axe environnemental (préservation des ressources naturelles : sol, eau, air, biodiversité et entretien des paysages) et l'axe social (patrimonial, culturel, d'animation de la vie locale ...) (Briel et Vilain, 1999).

Cependant, la multifonctionnalité est souvent définie comme la description des différentes fonctions de l'agriculture de façon «immédiate » tandis que la notion de développement durable comprend une projection dans le futur (OCDE, 2001). Avec la Loi d'orientation agricole de 1999, l'objectif de développer la multifonctionnalité de l'agriculture était un moyen d'aller vers un développement plus durable, dans le sens qu'une agriculture qui se concentrerait sur sa fonction de production sans s'attacher aux fonctions environnementales et sociales serait moins à même de répondre aux besoins du futur.

## **Le dispositif d'étude**

L'étude a été menée dans 5 zones diversifiées ; elle était basée sur des entretiens semi-directifs (Blanchet et Gotman, 1992) et une analyse des pratiques par enquêtes. Nous avons adopté l'approche des sciences sociales et basé notre méthodologie sur des enquêtes afin de définir les demandes locales.

Nous n'avons pas cherché à appréhender la notion de multifonctionnalité dans l'absolu, mais au travers des attentes, des représentations, des pratiques des acteurs concernés dans les territoires étudiés (les acteurs du développement local, des filières, les élus et les agriculteurs eux mêmes) (Ghiglione et Matalon, 1998).

L'étude a commencé par une analyse des enjeux locaux à partir d'une série d'enquêtes auprès des acteurs du territoire et de recherches bibliographiques. Notre hypothèse était que les demandes ne seraient pas identiques d'une région à l'autre et que les façons d'y répondre devraient donc être spécifiques, adaptées aux différents types de demandes.

Il s'agissait de couvrir une diversité de problèmes (qualité de l'eau, développement de la friche, qualité des paysages), une diversité de contextes (filières plus ou moins dynamiques, développements variés de l'agritourisme) et une diversité de productions et de types d'exploitations. Les territoires retenus sont : le Pays de Vitré en Ille-et-Vilaine, le vignoble alsacien dans le Haut-Rhin, le Périgord central en Dordogne, la Bresse de l'Ain et les Cévennes, à cheval entre le Gard et la Lozère.

## **Des entretiens semi-directifs**

En 2002, pour approcher les représentations autour de la multifonctionnalité, des entretiens semi-directifs ont été conduits auprès d'une vingtaine d'acteurs locaux par zone (élus locaux, responsables professionnels agricoles, responsables associatifs, agents de développement local). Les guides d'entretiens portaient sur leurs attentes vis-à-vis de l'agriculture et la façon dont les agriculteurs prennent ou ne prennent pas en compte ces attentes. Dans un deuxième temps, une quinzaine d'entretiens semi-directifs ont été menés auprès des agriculteurs de chaque zone pour comprendre leur attitude vis-à-vis de la multifonctionnalité d'une manière générale mais surtout vis-à-vis des demandes formulées à l'agriculture locale. Au cours de ces entretiens, le mot « multifonctionnalité », qui n'appartient pas au vocabulaire agricole était remplacé par « les différents rôles ou fonctions de l'agriculture ». Il s'agissait de voir si les demandes étaient prises en considération par les agriculteurs et de quelle façon.

Ces entretiens semi-directifs, qui permettent à la personne enquêtée d'une part d'exprimer son point de vue en réponse à des questions ouvertes très larges, et d'autre part d'organiser son discours en abordant les différents thèmes dans l'ordre qu'elle souhaite, ont été dépouillés selon une méthode d'analyse de contenu (Kling-Eveillard, 2001).

Ces deux séries d'enquêtes (auprès des acteurs locaux et auprès des agriculteurs) nous ont permis de dégager une typologie. Les typologies réalisées dans le cadre de ce travail sont des représentations

construites par les enquêteurs à l'issue du processus d'analyse des informations recueillies auprès des acteurs locaux et des agriculteurs et non pas extraites par différents moyens statistiques. La construction de typologies à dire d'expert (Perrot et Landais, 1993) permet de valoriser les connaissances d'informateurs privilégiés sur le fonctionnement des exploitations agricoles. Le recours à des experts « agricoles » en relation professionnelle à des titres divers (amont, aval, services) avec les exploitations permet d'accéder à des représentations de la diversité des pratiques et attitudes d'un grand nombre d'agriculteurs. Ces représentations, plus ou moins élaborées, ont comme intérêt de s'appuyer sur des contacts continus au cours du temps, le temps court des campagnes agricoles et le temps long du cycle de vie des exploitations. Dans cette étude, nous avons demandé aux acteurs locaux de décrire les différents types d'agriculteurs vis-à-vis des réponses à leurs demandes, ce qui était inhabituel. Les premières esquisses de typologie reposent parfois sur les systèmes de production, comme dans les Cévennes où les producteurs d'oignons doux ont des attitudes différentes des éleveurs ovins (Dumas, 2002), mais pas toujours, comme dans la Bresse où la typologie repose sur la notion de « services à la société » (Cervoni, 2002).

### Des enquêtes sur les pratiques

En 2004, des enquêtes approfondies ont été réalisées dans dix exploitations par zone pour évaluer les pratiques des agriculteurs par rapport aux demandes locales. Le protocole comportait : la définition d'une batterie d'indicateurs cohérents avec les demandes locales, un test de ces indicateurs dans les exploitations et une synthèse des résultats à partir des mêmes outils d'analyse. Les



Tableau 1. Des demandes locales différentes suivant les zones.

Zones	Pays de Vitré	Périgord central	Vignoble alsacien	Cévennes	Bresse
– économique	<b>Maintenir une agriculture dynamique (emploi)</b>	<b>Développer les produits de qualité</b> Développer la vente directe, le tourisme, la filière bois		Développer les produits de qualité	Maintenir la filière volaille de Bresse pour l'image de la région
– social	Maintenir une agriculture « à taille humaine » Accueillir des populations citadines (en randonnée notamment)	Développer les échanges entre producteurs et consommateurs Faciliter le multi-usage de l'espace	Maintenir des surfaces agricoles entre les villages (coupures vertes)	<b>Permettre la présence d'une population permanente</b> Faciliter le multi-usage de l'espace	Maintenir une agriculture « à taille humaine » Faciliter la cohabitation entre agriculteurs et non-agriculteurs
– environnemental	<b>Reconquérir la qualité de l'eau</b> Maintenir le bocage	Préserver le paysage (alternance de parcelles boisées et cultivées)	<b>Maintenir une faune et une flore spécifiques (vergers, pelouses calcaires)</b> Préserver le paysage de vigne	<b>Maintenir un paysage ouvert</b>	<b>Maintenir et entretenir un paysage de bocage</b>

indicateurs ont été dans la mesure du possible communs à plusieurs zones, mais ils ont bien entendu été adaptés aux spécificités de chaque contexte local. Ces enquêtes sur les pratiques portaient sur de nombreux aspects, recoupant des domaines multiples, liés à la diversité des demandes exprimées. Ainsi l'enquête, qui ne pouvait durer plus de trois heures, ne pouvait pas approfondir chacun des aspects étudiés.

## Des demandes à l'agriculture variables selon les territoires

Les demandes locales à l'agriculture sont très diverses suivant les zones. On a pu cependant les classer suivant les trois axes du développement durable : des demandes économiques, sociales et environnementales (tabl. 1). Les demandes exprimées le plus fortement et par un plus grand nombre d'acteurs figurent en gras dans ce tableau. On note que dans certaines zones des consensus existent quand des enjeux sont reconnus par tous : la pollution des eaux dans le Pays de Vitré, la fermeture du paysage par l'embroussaillage dans les Cévennes, par exemple.

Par contre, certaines aménités de l'agriculture, très visibles pour l'observateur extérieur et parfois valorisées par le tourisme comme le paysage de vignoble en Alsace, ne sont pas évoquées par les acteurs locaux. On constate qu'aucune demande ne s'exprime « naturellement » sur des thèmes qui pourraient dans l'absolu être jugés prioritaires mais qui, aujourd'hui, ne posent pas problème ou ne sont pas sources de conflits (Beuret, 1997). Il n'en reste pas moins évident que le maintien du vignoble en Alsace, avec ses retombées économiques, directes et indirectes, et son impact paysager, est un enjeu important pour l'avenir de la zone.

Les demandes locales ne vont pas toujours « dans le même sens ». Certaines peuvent être opposées : les acteurs locaux ont des points de vue et des intérêts différents, et le même acteur local peut avoir des demandes contradictoires. Par exemple, en Alsace, où différentes activités se partagent un territoire exigu, les élus locaux souhaitent à la fois préserver une ceinture verte pour les villages et construire des lotissements pour loger les nouveaux habitants.

Dans la communauté de communes de Montrevel-en-Bresse, les élus ont organisé des réunions sur l'avenir de leur territoire dans le cadre d'un Agenda 21 de développement durable (Cervoni, 2002). Cette concertation a permis de préciser les demandes locales au monde agricole ; elles se concentrent de fait autour du maintien du paysage de bocage. Nos enquêtes ont ainsi recueilli des attentes particulièrement précises et homogènes.

Cette étude nous a permis de mettre en évidence l'importance de certaines productions (ou de certains processus de production) pour l'image du territoire. Cette fonction « culturelle » de l'agriculture est rarement mise en avant.

Elle a été repérée dans toutes les régions où sont identifiées des productions de qualité ou des pratiques « originales », par exemple le Périgord avec le foie gras ou les Cévennes avec le Pélardon ou la transhumance estivale. La volaille de Bresse est un exemple très emblématique, car cette production, qui donne une image de qualité à la région avec la route de la Bresse et de nombreux restaurants gastronomiques... est relativement marginale en termes de quantité et semble menacée dans ses perspectives d'avenir (Hirczak et Mollard, 2004).



**Volaille de Bresse.  
Dessin de Claire Brenot**

Enfin, les demandes locales à dimension sociale sont importantes, avec les notions de cohabitation entre agriculteurs et autres occupants de l'espace rural, de dialogue avec les consommateurs, d'animation du milieu rural par les fêtes agricoles, la vente directe, l'agritourisme... Ces fonctions sociales de l'agriculture qui ont, à ce jour, été moins étudiées que les fonctions environnementales, sont pourtant bien identifiées tant par les acteurs locaux que par les agriculteurs rencontrés, notamment en termes d'emploi mais aussi d'animation locale.

## **Attitudes des agriculteurs par rapport aux demandes locales**

Nous avons ensuite rencontré des agriculteurs dans chaque zone pour identifier leurs perceptions des demandes locales et leur attitude vis-à-vis de ces demandes. La synthèse des enquêtes auprès des acteurs locaux et des entretiens avec les agriculteurs permet de proposer une typologie des attitudes des agriculteurs vis-à-vis des demandes locales et de mettre en évidence une crise d'identité professionnelle pour certains agriculteurs (Guillaumin *et al.*, 2004).

### **Entre rejet et adhésion**

Pour les cinq types d'agriculteurs présentés dans le tableau 2, la fonction de production reste le cœur de leur activité<sup>1</sup>. Ils se distinguent par la place qu'ils accordent, dans leurs discours, aux fonctions sociales et environnementales, et qui va du rejet à l'adhésion.

1. L'identité professionnelle des agriculteurs reste essentiellement liée à l'activité de production, même si la rémunération de leur travail n'y est plus si fortement liée ce qui peut expliquer la crise évoquée en fin de paragraphe ou par les sociologues ruraux (Lémercy *in* Laurent et Rémy, 2004 ou Droz et Miéville-Ott, 2001).

Tableau 2. Les types d'agriculteurs par rapport aux enjeux et demandes locales.

Caractéristiques des agriculteurs selon les types	Fonction de production	Fonctions sociales	Fonctions environnementales	Extrait du discours d'un agriculteur :
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les agriculteurs qui ne reconnaissent qu'une fonction de production à leur exploitation (type A)</li> <li>Ils se considèrent comme des entrepreneurs et perçoivent les demandes de la société comme autant de contraintes. Ils sont inquiets des évolutions de la réglementation et parfois amers sur les difficultés qu'ils rencontrent pour entreprendre. Certains souhaiteraient modifier leur système mais ont peu de marge de manœuvre.</li> </ul>	La seule	Non reconnues sauf bon voisinage (et parfois emploi)	Prises en compte des contraintes	« Vous ne pouvez pas demander à des agriculteurs d'être performants et vous balancer en pâture sur le marché mondial, et dire que votre ferme elle doit être jolie, il y a un sentier pédestre qui va passer pas loin, et que les gens qui sont au 35 h qui passent 3 jours par semaine à se balader, il faut qu'ils voient des arbres. (...) Aujourd'hui je veux encore être producteur, peut-être que je me plante mais mon but c'est de produire, c'est pour ça que j'ai choisi ce métier, c'est pas pour être jardinier du coin. » [Un éleveur de vaches allaitantes et de porcs, Bresse]
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les agriculteurs qui cherchent à optimiser le fonctionnement de leur exploitation et intègrent certaines demandes, notamment environnementales (type B)</li> <li>Ils sont dans une optique d'optimisation de la gestion technico-économique de leurs exploitations. Ce sont les agriculteurs les plus proches des organisations professionnelles agricoles et en conséquence les mieux informés sur les différentes procédures et réglementations. Ils intègrent un certain nombre de demandes locales d'autant plus qu'elles sont en cohérence avec leur fonctionnement technico-économique (sources d'économie ou de financement).</li> </ul>	La plus importante	Peu importantes	Importantes (non pollution), Respect des normes	« Cette année pour les pucerons, le seuil d'alerte n'était pas déclenché et les prédateurs étaient là, je n'ai pas traité... Les autres agriculteurs ont traité, ils ont détruit les prédateurs, ils ne savent pas ! » [Un éleveur en GAEC vaches laitières et porcs, pays de Vitré]
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les agriculteurs qui veulent préserver le patrimoine familial et entretenir le territoire (type C)</li> <li>Ils ont pour principal objectif de maintenir le système de production et le patrimoine familial et correspondent à une image plus « traditionnelle » de l'agriculture. Ils considèrent que les fonctions environnementales sont liées à l'activité de production et conçoivent a priori avec difficulté d'être rémunérés pour elles (même si certains ont contractualisé des mesures agri-environnementales).</li> </ul>	La plus importante	Peu importantes	Importantes (mais liées à l'activité de production)	« C'est par le maintien des animaux qu'on entretient l'espace. Parce que si demain on me dit : on te donne tant d'argent pour broyer tant de kilomètres de haies, je me sens dégradé dans ma fonction d'agriculteur. C'est tout. J'entretiens les buissons, parce qu'il faut que les vaches pâturent dans les prés, et c'est quelque chose qui va de pair. Mais si demain on me paye pour tailler les buissons... c'est pour ça que je n'ai pas fait de CTE, c'est clair, mais j'estime que c'est pas valorisant. » [Un éleveur de vaches allaitantes, porcs et volailles AOC, Bresse]
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les agriculteurs qui mettent en oeuvre des fonctions environnementales ou sociales en synergie avec leurs activités de production (type D)</li> <li>Pour eux, les fonctions sociales et environnementales sont conçues comme des produits à part entière de l'exploitation. Ce type se distingue des autres par la proportion élevée de femmes chefs d'exploitations ou de reprise hors cadre familial (par exemple les éleveurs néo-ruraux de chèvres ou de brebis dans les Cévennes).</li> </ul>	Importante	Importantes (accueil)	Importantes (entretien du territoire, paysage)	« J'aime les arbres, les oiseaux, la nature. Quand on coupe de l'herbe, je ralentis pour les lièvres. » [Un agriculteur en GAEC vaches laitières et porcs, pays de Vitré]
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les agriculteurs qui s'intéressent avant tout à leur produit et à sa commercialisation (type E)</li> <li>Ces agriculteurs, peu nombreux dans notre échantillon, intègrent transformation et vente directe pour les vins d'Alsace, le foie gras, les fraises, le fromage de chèvre fermier par exemple. Leur priorité est la qualité de leur produit. Ils insistent sur la liberté que leur permet la vente directe. Dans certains cas, l'attention forte à la qualité du produit et le temps passé pour la transformation et la commercialisation peuvent les amener à négliger les fonctions d'entretien du territoire qui dépassent les pratiques nécessaires à l'élaboration de ce produit de qualité.</li> </ul>	La plus importante	Animation locale (par le biais du produit)	Prise en compte si lien avec qualité du produit	« Avoir fait 100 quintaux ou 85 ce n'est pas une satisfaction. Même pour le lait je me foutais de la quantité, je suis plus sensible à la satisfaction du client. » [Un producteur de vaches allaitantes et volailles de Bresse en vente directe, Bresse]



### Une crise d'identité professionnelle

Cette crise fait suite à l'évolution de la place de la libre entreprise, de la rémunération par le marché, de la propriété privée et du travail dans le métier d'agriculteur. Beaucoup d'agriculteurs auprès de qui nous avons enquêté se sont plaints de leurs difficultés à comprendre le sens des évolutions actuelles (notamment les réformes successives de la PAC et l'évolution de la structure de leur revenu) et en conséquence à se projeter dans l'avenir. C'est le cas des agriculteurs de type A mais aussi des types B et C de notre typologie. Cette situation, qui nous semble s'apparenter à une crise d'identité professionnelle (Dubar, 2001) semble trouver ses origines dans la remise en cause grandissante des valeurs centrales du métier d'agriculteur, tel qu'il était envisagé depuis les années 1960.

#### • *La libre entreprise*

Le contingentement des productions dans le cadre des réformes de la PAC apparaît comme une contrainte forte à la libre orientation des activités menées dans l'exploitation. À cette situation s'ajoutent progressivement les nombreux cahiers des charges à respecter, que ce soit dans le cadre agri-environnemental ou dans les filières de commercialisation. Les pratiques de culture et d'élevage apparaissent de plus en plus « dictées » par des agents extérieurs à l'exploitation (secteurs amont et aval) ou même au milieu agricole (la « société »), desquels l'agriculteur se sent de plus en plus dépendant.

#### • *La rémunération par le marché*

Le passage d'un soutien aux produits par le marché à un soutien direct par les primes, apparaissant comme un soutien à la personne et au revenu, est vécu comme une « fonctionnarisation » du métier (Droz et Miéville-Ott, 2001) : « On ne vit plus de nos produits mais d'aides publiques ». De plus, cette situation est ressentie à la fois comme de l'assistanat et comme l'instauration d'un rapport de subordination par les contrôles – conditionnant les soutiens – qu'elle implique. Ainsi ressort la notion de contrôles et de conditionnement du soutien, qui renvoie à un sentiment d'ingérence de tiers dans le mode de conduite de l'exploitation déjà souligné précédemment. D'autre part, la plupart des agriculteurs, ne considérant pas ces aides comme légitimes, craignent leur disparition à plus ou moins brève échéance.

#### • *La propriété privée*

L'espace rural est à la fois un bien d'appropriation privée pour l'agriculteur et un bien commun pour les habitants et les touristes dans ses dimensions paysagères, patrimoniales, récréatives... Les droits et les devoirs liés à l'usage par l'agriculteur de cet espace ont été longtemps indéterminés ou, pour le moins, déterminés tacitement. Avec les évolutions récentes, ce libre usage est de plus en plus soumis à des accords réglementaires et contractuels, et non plus conventionnels (Beuret, 1997). Des conflits émergent, liés à des usages pourtant traditionnels (chasse, récolte des champignons dans le Périgord) ou en développement (randonnée, VTT). Ce partage grandissant de l'espace rural est lui aussi vécu comme une perte de pouvoir et de maîtrise de l'agriculteur sur le support même de son activité.

#### • *Le travail*

Le courage au travail et un fort investissement personnel dans son métier ont été, et sont toujours pour beaucoup d'agriculteurs, une source de reconnaissance professionnelle et de valorisation personnelle. Mais le développement du travail de l'épouse à l'extérieur avec des horaires plus fixes, l'aspiration des jeunes à bénéficier d'un mode de vie moins contraignant remettent fortement en cause cette valeur centrale du métier. La présence de plus en plus visible en milieu rural de citoyens bénéficiant de la réduction du temps de travail dans d'autres secteurs d'activité ne fait qu'accentuer ce sentiment. Et ce d'autant plus que le lieu de travail des uns se convertit en espace à partager pour les loisirs des autres...

Cette crise d'identité professionnelle s'exprime d'autant plus fortement que les agriculteurs sont dans une situation de faiblesse (numérique et/ou politique) dans la société locale. Elle est plus forte

en Alsace, où les viticulteurs se sentent peu soutenus par les politiques face aux associations de protection de l'environnement, qu'en Bretagne ou dans la Bresse.

Elle ressort davantage quand on aborde des questions très générales (les aides environnementales, par exemple) que lorsqu'on parle des pratiques de l'agriculteur (l'entretien d'une haie ou d'une mare). Ainsi, la notion de propriété privée et de conflit lié au multi-usage a été beaucoup plus citée dans l'enquête sur les attitudes que dans l'enquête sur les pratiques où les agriculteurs rencontrés se sont montrés plutôt ouverts à la présence des randonneurs, voire des cueilleurs de champignons dans le Périgord.

Cette crise d'identité affecte plus les agriculteurs pour lesquels la production est l'unique objectif. Les autres agriculteurs sont plus satisfaits de leur métier. Cet état d'esprit semble venir d'une meilleure adaptation de leur système de production aux demandes locales. Ils se sentent de ce fait plus soutenus par la société.

## **Pratiques des agriculteurs vis-à-vis des demandes locales**

Une dizaine d'enquêtes a ensuite été conduite dans chaque zone auprès d'agriculteurs, en recherchant une diversité de situations en fonction de la typologie ci-dessus, afin de percevoir des évolutions en cours dans des situations diversifiées et d'analyser les pratiques mises en œuvre en réponse aux attentes locales.

### **De la qualité de vie à l'entretien des haies, en passant par l'accueil à la ferme et le revenu**

L'entretien portait sur les différentes pratiques et résultats des exploitations pour répondre aux demandes locales, selon les zones de travail.

Dans chacune de ces zones, des éléments ont été recueillis sur :

- le revenu par UTH (unité de travail humain), qui est un indicateur de la pérennité de l'exploitation et donc du maintien d'une activité agricole sur la zone ;
- la qualité de vie dans les exploitations. Pour les mêmes raisons que ci-dessus, elle constitue un élément du maintien de l'activité agricole. Elle est abordée à la fois par la satisfaction déclarée des agriculteurs à ce sujet et par des éléments d'appréciation comme leur possibilité de prendre des vacances, la charge et la pénibilité du travail journalier ;
- la contribution de l'exploitation à l'emploi, en abordant à la fois le nombre d'emplois et la marge brute standard par UTH (lorsqu'elle est élevée, on fait l'hypothèse que la contribution à l'emploi est plus faible) ;
- la contribution à l'emploi dans les filières qui est liée aux volumes de production, à l'utilisation des circuits classiques de commercialisation, à l'implication dans des signes officiels de qualité, aux volumes d'intrants utilisés et à l'intensité de l'utilisation de conseil ; la contribution à l'emploi est ainsi très importante dans notre analyse de l'impact de l'exploitation sur le territoire, alors qu'elle n'est pas reconnue par les économistes de l'OCDE qui n'acceptent qu'une fonction « d'équilibre des emplois ruraux et urbains » dans certaines zones (OCDE, 2001). Cela nous a paru cependant une demande importante de la part des acteurs locaux enquêtés dans toutes les zones ;
- la préservation de l'environnement, que nous avons souvent regardée au travers de la qualité de l'eau (sauf dans les Cévennes où cet aspect ne constitue pas actuellement un enjeu explicite), au travers des charges azotées, des modes de raisonnement de la fertilisation et de l'utilisation des produits phytosanitaires, ainsi que la préservation ou l'amélioration des paysages, qui suivant les zones ont été analysées à partir des pratiques de prévention ou de limitation de l'embroussaillage (Cévennes), de l'entretien ou de la plantation de haies (Bresse, pays de Vitré), de l'entretien des murets (Alsace), des points d'eau (Bresse et Vitré)...
- la mise en place de pratiques d'accueil du public dans ou autour de l'exploitation (vente directe, gîtes, tables d'hôtes, visites de l'exploitation, participation à des fêtes locales, etc.).

Les guides d'entretien étaient adaptés aux enjeux locaux. Par exemple, dans la zone de Vitré, les enquêtes ont été beaucoup plus approfondies par rapport à l'enjeu de reconquête de la qualité de l'eau en précisant la fertilisation organique et minérale, la gestion des sols nus, des produits phytosanitaires, les assolements, les bâtiments (mise aux normes, capacités de stockage).

Dans le vignoble alsacien, la principale demande locale portant sur le partage du territoire, nos enquêtes ont précisé les pratiques visant à réduire les nuisances agricoles, faciliter le multi-usage du territoire. Une autre demande forte était le maintien de la biodiversité et des espaces naturels. Nous avons donc interrogé les exploitants sur la présence de friches, de haies, d'arbres isolés et sur l'enherbement des parcelles. Par rapport à la demande de gestion des paysages, nous avons pris en compte la présence de vergers, de haies, de cabanes anciennes ou de murets dans leurs parcelles et leurs pratiques pour les protéger et les valoriser.

Les résultats permettent de comparer les pratiques au niveau d'une zone et, dans un certain nombre de domaines, au niveau national. Nous avons d'abord réalisé des synthèses thématiques, centrées sur un aspect dans une zone, comme ci-dessous les pratiques des éleveurs de Vitré en matière de qualité de l'eau, *etc.*

### Les éleveurs du pays de Vitré et la qualité de l'eau

Toutes les pratiques pouvant avoir une influence sur la qualité de l'eau ont été abordées au cours de l'enquête à Vitré car la reconquête de la qualité de l'eau est un enjeu majeur du territoire. Il est alors possible de comparer les exploitations par rapport aux « pressions azotées » (le volume de déjections animales par hectare) et les pratiques de fertilisation des agriculteurs.

On voit se dégager deux tendances, des agriculteurs qui modifient leur système de production pour améliorer la qualité de l'eau, les agriculteurs biologiques ou les jeunes qui désintensifient et d'autres qui comptent sur des améliorations techniques, par exemple en apportant l'engrais en plusieurs passages pour limiter la perte d'azote par lessivage. Quelques-uns sont dans une situation difficile car ils ne disposent pas d'assez de surfaces pour une bonne valorisation des déjections qu'ils produisent et la réglementation s'est durcie récemment en matière d'épandage chez des tiers.



Les « pressions d'azote » et les apports d'engrais ont partout été réduits par rapport aux années 1990, mais d'importantes différences entre exploitations subsistent encore aujourd'hui. Les plans de fertilisation sont plus ou moins bien utilisés comme outils d'optimisation de la fertilisation.

Les deux éleveurs rencontrés en agriculture biologique n'apportent pas d'engrais. Ils apportent du fumier composté, soit seulement sur les prairies uniquement, soit sur prairies et maïs. La pression organique à l'hectare reste modérée. Deux jeunes éleveurs laitiers ont fortement réduit la fertilisation par rapport à leurs parents. L'un apporte son lisier sur les prairies et 30 unités d'azote minéral au démarrage du maïs ; l'autre de l'engrais minéral sur prairies et du fumier sur le maïs qui suit un maïs. Chez l'un comme chez l'autre la période de stabulation est limitée (2 à 4 mois). Trois éleveurs ayant un atelier hors sol et des pressions organiques relativement élevées (autour de 170 unités d'azote par hectare ou plus) réalisent également un plan de fertilisation, mais l'un d'eux ne le respecte pas vraiment, les apports sont assez élevés (280 unités / prairies, 50 tonnes fumier + 60 unités par lisier sur maïs après maïs). Les deux autres l'utilisent : « (...) je le fais de façon sérieuse, avec un quantofix<sup>2</sup> ». Deux éleveurs, sur des exploitations importantes, porcine et laitière, raisonnent la fertilisation avec rigueur, mais dans des situations chargées en termes de pression azotée à l'hectare.

### **Les exploitants de la Bresse et le maintien du bocage**

La perception des haies est plutôt bonne chez les exploitants de la zone mais la sensibilité à la conservation et à l'entretien des haies résulte avant tout de leur compatibilité avec le(s) système(s) de production en vigueur sur l'exploitation. Ainsi, dans les pratiques, ce sont bien les éleveurs de ruminants et/ou de volailles sur parcours qui se montrent les plus réceptifs et les plus actifs pour la conservation, l'entretien ou la restauration des haies. Ces éleveurs sont « utilisateurs » des haies pour le confort des animaux. L'entretien constitue donc une tâche inscrite dans les habitudes de travail. Par contre, les quelques éleveurs hors-sol ou producteurs de céréales rencontrés ne sont pas hostiles aux haies, mais s'en désintéressent ou sont conduits à les arracher lors des chantiers de drainage.

La nature et les modalités des interventions sur les haies semblent très variables. La fréquence des interventions oscille entre une fois par an et une fois tous les 7 à 8 ans (entre deux interventions, « les animaux entretiennent déjà bien »). Les éleveurs qui réalisent un entretien régulier consacrent environ une dizaine de jours par an à cette tâche.

Si les haies ont des vertus reconnues, surtout par les éleveurs, leur entretien présente aussi des contraintes qui agissent comme des freins : la disponibilité d'un matériel spécifique (en l'absence de CUMA équipée), le manque d'intérêt du travail, mais aussi la dangerosité de la tâche.

La valorisation du bois n'est pas un stimulant pour les pratiques d'entretien des haies. Aucun agriculteur enquêté n'a de valorisation économique du bois. Au mieux, il est cédé à des proches qui en assurent la découpe et l'enlèvement.

Tous les exploitants, y compris les plus sensibilisés à la conservation et l'entretien des haies, relativisent l'arrachage des haies et défendent une vision dynamique de la présence des haies sur l'exploitation. Une haie n'est pas perçue comme un élément immuable et figé dans sa localisation. Le parcellaire peut évoluer, et avec lui l'implantation des haies. L'arrachage des haies doit donc rester un outil d'aménagement de l'exploitation, sous réserve que d'autres haies soient implantées là où leur présence se justifie.

### **L'entretien du paysage dans les Cévennes**

Dans les Cévennes, une des demandes principales est le maintien d'un milieu ouvert. Les principaux acteurs sont, en ce qui concerne les surfaces en parcours, les éleveurs ovins. La totalité des éleveurs ovins enquêtés perçoivent la prime herbagère agri-environnementale (ex « prime à l'herbe ») et ont contractualisé à l'opération locale agri-environnementale puis signé, à une exception près, un CTE avec notamment une partie agri-environnementale.

---

2. Appareil qui permet de mesurer de façon immédiate la teneur en azote du lisier de porc.



Pour évaluer les rapports à l'espace pastoral, nous nous sommes appuyés principalement sur trois indicateurs :

- les hectares de surfaces fourragères et de parcours pour 100 brebis ou chèvres et les tonnes de fourrages achetées. Cela donne une évaluation de l'autonomie alimentaire des troupeaux et de la contribution des parcours (donc une estimation de leur niveau d'exploitation) au régime alimentaire ;
- le type de conduite au pâturage : gardiennage ou conduite en parcs (et taille moyenne des parcs) ;
- la part des surfaces sous contrat agri-environnemental.

On constate que les rapports entre taille du troupeau, surface en parcours et surface contractualisée sont relativement variés, ce qui conduit à deux situations contrastées :

– chez certains éleveurs, les surfaces contractualisées seront entretenues par la seule dent de l'animal (ou quasiment), le pâturage – lié à la fonction de production – assurant la fonction environnementale. C'est en particulier le cas de tous les éleveurs dont le contrat correspond peu ou prou à la pratique antérieure ;

– chez d'autres éleveurs, les surfaces sous contrat ont été supérieures à la capacité de maîtrise par la seule gestion pastorale. Des interventions mécaniques de complément, plus ou moins lourdes, seront nécessaires. Ces interventions coûteuses sont conditionnées par la pérennité des rémunérations agri-environnementales.

En ce qui concerne les aspects paysagers, tous les élevages sauf quelques éleveurs caprins hors-sol s'appuient sur une mosaïque de milieux qu'ils ont plus ou moins construits : prés de fauche pré-existants, prés « reconquis » sur la friche, remises en cultures, parcours débroussaillés, châtaigneraies en partie éclaircies, landes, boisements plus ou moins lâches, pelouses d'altitude, *etc.* Cette diversité de milieux est souvent à l'origine d'un paysage intéressant (à condition que les milieux les plus ouverts ne constituent pas un mitage en timbre-poste très marginal) et constitue un atout reconnu par les environnementalistes pour la biodiversité. Il en est de même pour les terrasses qui ont un rôle paysager important mais guère visible si elles sont très minoritaires dans un espace donné et noyées dans leur environnement.

## **Favoriser la cohabitation avec les non-agriculteurs**

La cohabitation avec les non-agriculteurs est un thème qui est ressorti de façon inattendue dans l'enquête sur les pratiques. Elle est vécue comme délicate dans toutes les zones. Pour les éleveurs, le maintien de bonnes relations de voisinage est très lié à leurs pratiques de gestion des déjections. Les éleveurs enquêtés, dans tous les types, sont conscients de l'enjeu et prennent énormément de précautions pour faciliter la cohabitation : ils préviennent les voisins, évitent d'épandre le vendredi et le week-end, enfouissent très rapidement le lisier. A noter que même dans les Cévennes, où l'élevage a une bonne image, les éleveurs sont parfois interpellés sur les nuisances que provoque le troupeau en traversant un village.

Cependant, les productions végétales entraînent également une réprobation sociale lors des traitements phytosanitaires (c'est même un des freins au port des vêtements de protection : « on ne veut pas avoir l'air d'épandre des produits dangereux »).

De nombreux agriculteurs rencontrés nettoient les routes salies après le passage du tracteur, par exemple en passant la balayeuse, en particulier dans la Bresse, zone qui apparaît comme la plus « péri-urbaine » de notre étude.

Si beaucoup de productions végétales dans les zones étudiées ont un impact positif sur le paysage comme les oignons doux des Cévennes cultivés en terrasses ou le vignoble alsacien, certaines productions végétales, comme la production de fraises sous tunnel plastique, sont accusées de le dégrader.

En matière d'ouverture aux visiteurs extérieurs (randonneurs ou touristes), les réactions sont plus variables. Certains agriculteurs favorisent l'accès aux chemins et apprécient les contacts, d'autres craignent d'éventuelles indécrottes. Les viticulteurs alsaciens, très concernés car des pistes cyclables traversent les vignes, signalent qu'ils doivent répondre à de nombreuses questions sur leurs pratiques, notamment l'épandage de produits phytosanitaires.



« Améliorer la communication entre les agriculteurs et la société : notre enquête ».

## **Pratiques et attitudes des agriculteurs**

Nous avons constaté que les pratiques des agriculteurs et leur impact sur le territoire sont sensiblement proches au sein d'un même type d'attitude. Il apparaît ainsi pertinent de présenter les résultats de l'enquête « pratiques » selon les types d'attitude vis-à-vis de la multifonctionnalité.

### **Les agriculteurs qui ne reconnaissent qu'une fonction de production à leur exploitation (type A)**

Les exploitants de ce groupe privilégient la quantité produite et ont pour cela un fort impact au niveau des emplois dans leurs filières. L'emploi direct n'est pas négligeable avec souvent plusieurs personnes sur l'exploitation et des salariés. C'est un des éléments qui explique, avec la modernité des équipements, que leur qualité de vie est parfois bonne, malgré l'importance du travail à fournir. Le contact avec les non-agriculteurs et les pratiques d'accueil sont très modestes, sauf pour un éleveur de porcs qui fait visiter son exploitation aux scolaires. L'environnement a une faible note, avec des élevages très chargés en matière organique. Sur les aspects paysagers, il y a souvent très peu de haies sur les exploitations et d'importantes surfaces en maïs.

### **Les agriculteurs qui cherchent à optimiser le fonctionnement de leurs exploitations et intègrent certaines demandes, notamment environnementales (type B)**

Les exploitants de ce groupe, qui ont avant tout une vision technico-économique de leur exploitation peuvent avoir des systèmes et des pratiques relativement variés. L'impact sur l'emploi direct peut être assez fort avec des GAEC à plusieurs associés et l'utilisation de main-d'œuvre saisonnière, très élevée chez les producteurs de fraises et les viticulteurs. L'emploi dans la filière est relativement fort également puisque la production est relativement importante. L'impact environnemental est assez variable, notamment parce que plusieurs producteurs de lait ne sont pas encore aux normes, mais ces agriculteurs ont en général des pratiques de fertilisation raisonnées et ont parfois aménagé les abords de l'exploitation avec un soin particulier.

### **Les agriculteurs qui veulent préserver le patrimoine familial et entretenir le territoire (type C)**

On trouve surtout des éleveurs dans ce groupe, de la Bresse, de Vitré, du Périgord et des Cévennes. L'impact sur l'emploi est moyen, que ce soit dans les filières ou dans les exploitations (exploitations de taille moyenne ou petites). L'accueil est peu développé. Le revenu n'est pas très élevé et la qualité de vie est variable : certains sont très satisfaits de leur qualité de vie qui permet d'avoir du temps dans la journée mais plusieurs ont des conditions de travail très pénibles liées à la vétusté du matériel. Leurs pratiques concernant l'environnement et le paysage sont assez dispersées mais plutôt positives, du fait de systèmes peu intensifs, avec cependant une exploitation laitière qui n'est pas mise aux normes. Les pratiques en matière de fertilisation ou de gestion des phytosanitaires peuvent avoir évolué récemment (plans de fumure, utilisation de trichogrammes ...).

### **Les agriculteurs qui mettent en oeuvre des fonctions environnementales ou sociales en synergie avec leurs activités de production (type D)**

Les exploitations de ce groupe souhaitent répondre aux demandes de la société. Ils représentent une grande partie des éleveurs des Cévennes et quelques agriculteurs dans les autres zones. Les pratiques d'accueil et/ou de vente directe sont fréquentes et développées. Le revenu est assez dispersé avec une moyenne correcte. La qualité de vie est très dispersée aussi, ce type d'exploitation avec beaucoup de travail sur le territoire et beaucoup de contacts étant souvent très gourmand en temps. L'emploi dans la filière est modeste en moyenne, car ces exploitations pratiquent souvent la vente directe pour au moins une partie de leur production. Ils ont des impacts positifs sur l'environnement et le paysage. Les éleveurs des Cévennes s'engagent de façon importante dans la reconquête d'es-



paces ouverts. Plusieurs agriculteurs de ce type pratiquent l'agriculture biologique et n'utilisent pas d'intrants sur leurs parcelles.

### **Les agriculteurs qui s'intéressent avant tout à leur produit et à sa commercialisation (type E)**

Ces agriculteurs intègrent transformation et vente directe, pour les vins d'Alsace, le foie gras ou les fraises. Leur revenu est élevé. Leur qualité de vie est variable mais il y a beaucoup de travail et certains d'entre eux ne prennent pas de vacances à cause de la vente directe. L'emploi direct est élevé, avec une forte participation de saisonniers, en revanche l'emploi dans les filières est très faible car ces agriculteurs vendent en direct. Ils ont beaucoup de contacts avec les clients, voire font de l'animation dans leur exploitation. Les viticulteurs sont très attentifs aux traitements phytosanitaires, car ils voient le lien avec la qualité de leur produit alors que le producteur de foie gras, se focalise sur la transformation et s'intéresse peu aux travaux de cultures.

Cette présentation des pratiques des agriculteurs selon la typologie souligne la corrélation entre attitude et pratiques, mais les agriculteurs se situent souvent à la frontière entre plusieurs types d'attitudes, ou mettent en œuvre des pratiques qui ne sont pas pleinement cohérentes avec ce qu'ils pensent. C'est le cas, par exemple :

- des jeunes agriculteurs, qui cherchent encore leur voie, ou n'ont pas eu le temps de mettre toutes leurs pratiques en cohérence avec leurs objectifs, par exemple sur le plan de l'optimisation économique ou de la qualité de l'eau ;
- de certains agriculteurs qui cherchent avant tout à limiter leur charge de travail, ce qui peut les amener à passer moins de temps à des pratiques d'ouverture de l'exploitation ou d'entretien de l'espace, indépendamment de leur intérêt pour ces actions ;
- de certains éleveurs dont les attitudes sont en évolution, qui n'étaient motivés que par la production et qui commencent à prendre en compte les aspects de la qualité de l'eau et sont en train de cheminer entre deux groupes d'attitudes.

## **Vers une agriculture répondant mieux aux demandes locales ?**

Si l'on compare les demandes des acteurs locaux non agricoles et les attitudes des agriculteurs, une différence importante est que la production est le cœur du métier pour les agriculteurs, quel que soit leur type, alors qu'elle est peu importante pour les acteurs locaux (à l'exception des acteurs agricoles ou des partenaires des filières agro-alimentaires que l'on a pu enquêter aussi suivant les secteurs).

### **De la difficulté de préciser les demandes**

Une des limites de notre étude est que nous n'avons recueilli que les demandes locales. Des questions se posent sur les demandes au niveau national et en particulier la demande du consommateur : est-il prêt à payer plus cher un produit de qualité ? Un produit qui a contribué à l'entretien du paysage ? Ce sont des questions très présentes dans l'esprit des agriculteurs enquêtés.

D'autre part, comme nous l'avons précisé précédemment avec l'exemple du vignoble alsacien, les demandes s'expriment surtout quand la fonction n'est plus tenue ou que la réalisation se dégrade. C'est une difficulté pour préciser les demandes sociales et donc les rôles de l'agriculture. Cela implique de ne pas procéder seulement par enquête mais aussi par confrontation entre les agriculteurs et les autres acteurs et par comparaison entre zone.

### **De la difficulté d'y répondre**

Les demandes de restauration de la qualité de l'eau ou d'entretien des paysages nécessitent logiquement une réponse collective. Dans le pays de Vitré où la demande d'une amélioration de la qualité de l'eau est très pressante, la plupart des éleveurs que nous avons rencontrés l'ont intégrée. Ils sont allés plus ou moins loin dans la modification de leurs pratiques mais ils savent que des progrès sont collectivement et individuellement nécessaires dans ce domaine. En revanche vis-à-vis de la

demande d'entretien du paysage, les pratiques sont plus variables, et pas forcément en cohérence avec la réponse à la demande « qualité de l'eau ». Ainsi avec un même niveau de pratiques sur la qualité de l'eau, nous avons rencontré des agriculteurs attentifs aux aspects paysagers (haies ou bâtiments) et d'autres qui ne le sont pas.

D'autre part, si certains aspects, comme la fertilisation raisonnée, n'ont un sens que si tous les agriculteurs d'une zone les prennent en considération au moins partiellement, d'autres comme l'accueil ou la vente directe ne peuvent être adoptés que par certains à la fois en termes de faisabilité sur l'exploitation mais aussi de viabilité économique. C'est alors la combinaison des différentes exploitations d'un territoire qui produit la réponse aux demandes sociales, et non chaque exploitation prise individuellement.

### **Contexte historique et évolutions**

Pour comprendre les demandes locales, et la façon dont les agriculteurs y répondent, il est essentiel de les replacer dans leur contexte historique. Si par exemple les acteurs locaux avaient toujours mis en avant un souci de préservation de la qualité de l'eau, les pratiques et les systèmes agricoles ne seraient probablement pas ce qu'ils sont aujourd'hui. En fait la qualité de l'eau s'est dégradée dans certaines régions parce qu'au cours des dernières décennies, les agriculteurs ont répondu aux demandes locales et aux injonctions techniques qui s'exprimaient fortement : produire et approvisionner les filières. La tendance s'est retournée progressivement à partir de la fin des années 1980, la demande environnementale est alors devenue dominante. Nous avons vu que les exploitations s'y sont adaptées plus ou moins vite, avec un temps de latence d'une dizaine d'années en général. Le temps pour les filières d'adapter leur demandes, pour les dispositifs d'accompagnement de s'adapter eux-mêmes et de formuler des propositions concrètes, pour les agriculteurs de transformer la conception qu'ils avaient de leur métier, forgée au cours des trente années précédentes.

Si les exploitations évoluent en fonction de ce qui leur est demandé, elles connaissent aussi des transformations intrinsèques : une installation, un projet individuel, le besoin pour une épouse de développer son domaine propre de compétence, une succession, voire une maladie de l'exploitant ou des animaux. Ces évolutions individuelles ont fortement marqué, bien entendu, les exploitations que nous avons enquêtées et c'est souvent à l'occasion d'une succession ou de l'installation d'un conjoint, que de nouvelles demandes sont prises en compte.

Ainsi, il faut intégrer l'histoire des demandes locales comme les trajectoires des exploitations dans l'analyse pour une compréhension approfondie de la façon dont les agriculteurs prennent plus ou moins en considération les demandes à un moment donné.

### **Les productions et la demande locale**

Certaines productions sont plus à même de répondre aux demandes locales de gestion du territoire, d'autres sont plus tournées vers l'emploi. Nous avons rencontré, ou pensons qu'il est possible de rencontrer des agriculteurs ayant différents systèmes de production dans tous les types d'attitude. Néanmoins un certain nombre de rapprochements peuvent être mis en évidence. Si les producteurs de lait que nous avons interrogés se répartissent dans les cinq types, les éleveurs de porcs se retrouvent plutôt dans les types A ou B. À l'opposé, les producteurs ovins et caprins des Cévennes sont classés en C ou D.

Les exploitations de ces deux derniers types, qui répondent relativement bien aux demandes sociales locales, présentent souvent plusieurs productions associées, par exemple vaches allaitantes, volailles grasses et fraises. En effet, certaines productions, par nature, répondent moins bien aux demandes sociales environnementales : ce sont celles qui n'ont pas systématiquement de lien au sol (comme les productions de granivores) ou qui nécessitent peu de surface (comme la fraise). Ces productions ont par contre beaucoup d'impact sur l'emploi, direct ou indirect. Par contre, certaines productions, comme les vaches allaitantes ou la volaille de Bresse sont toujours produites à l'exté-

rieur avec un lien aux prairies et aux bocages. Il sera donc plus facile aux éleveurs de ces filières de répondre aux demandes locales sur l'environnement ou l'entretien du paysage.

Par ailleurs, pour certaines demandes, l'analyse doit être faite au niveau du territoire et non pas de l'exploitation. Par exemple, dans le Périgord Central, une des attentes locales est le maintien d'un paysage diversifié avec une alternance d'espaces boisés et d'espaces ouverts. Les exploitations spécialisées en fraises sont de petite taille et ne comprennent pas ou peu de surfaces boisées, on pourrait considérer qu'elles ne répondent pas à cette attente. Cependant, leurs productions constituent des îlots de culture dans un territoire dont la surface boisée dépasse 50%. Elles participent donc au maintien d'espaces ouverts dans une zone qui a plutôt tendance à se fermer.

### **Revenu et qualité de vie**

Comme signalé plus haut, nous avons pris en compte le revenu et les conditions de travail des agriculteurs car nous considérons que l'agriculture a aussi pour fonction de fournir de l'emploi direct et de façon pérenne. Nous avons rencontré différents niveaux de revenu dans différents groupes. Cependant, les agriculteurs de type A, B et E ont souvent des revenus confortables, même si plusieurs doivent faire face à des chutes dans les cours de leurs produits. Pour les types C et D, les revenus sont très variables. D'autre part, les exploitations qui répondent le mieux aux demandes locales environnementales ne sont pas les mieux placées en termes de revenu et de qualité de vie.

La qualité de vie peut être mauvaise pour certains agriculteurs du groupe A qui ont peu de main-d'œuvre ou qui doivent gérer une importante main-d'œuvre saisonnière (producteurs de fraises). Certains éleveurs du groupe C connaissent des conditions de travail très pénibles liées à la vétusté de leur matériel, d'autres ne prennent pas de vacances mais sont satisfaits de leur qualité de vie car ils peuvent prendre du temps pour eux dans la journée : « L'été, il y a des gens qui passent, on discute, on boit un pastis... » [Un éleveur de vaches allaitantes et producteur de fromages de chèvres fermiers en Bresse].

Les agriculteurs des type D et E, qui font beaucoup d'accueil, sont très pris mais apprécient les contacts qui contribuent à leur épanouissement professionnel.

Il semble donc, même si ce résultat doit être vérifié, que certains des agriculteurs qui répondent le mieux aux demandes locales, en particulier environnementales – les agriculteurs de type C et D – sont désavantagés en matière de revenu et de qualité de vie.

### **Les contrats territoriaux d'exploitation**

Le contrat territorial d'exploitation (CTE) était l'outil permettant de « favoriser la mise en œuvre par les producteurs de systèmes de production rendant des services à la société, services qui ne peuvent être totalement rémunérés par le seul marché (...) » (Ministère de l'Agriculture, 2000).

Cependant parmi les 48 agriculteurs rencontrés, seuls 12 ont signé un CTE. Ce faible nombre s'explique par les zones retenues : à Vitry, les CTE, très contraignants pour les agriculteurs, ont eu peu de succès, et en Alsace, les viticulteurs n'ont pas été intéressés par cette procédure. D'autre part, l'outil était censé favoriser des systèmes mais il a été surtout axé sur les pratiques en les précisant dans des cahiers des charges détaillés à l'extrême.

Parmi les signataires rencontrés – des agriculteurs du Périgord, des Cévennes et de la Bresse – quelques exemples montrent que les CTE ont pu permettre des changements de pratiques (mise en place d'un plan de fumure, utilisation de la lutte biologique...), améliorer la qualité de vie (investissement dans une caméra pour la surveillance des vêlages en vaches allaitantes) ou accompagner des évolutions vers plus de multifonctionnalité (ouverture de terrains embroussaillés, achat de matériel pour la vente directe sur les marchés...).

Cependant, une partie des mesures contractualisées n'a servi qu'à conforter financièrement des pratiques déjà en place.

D'autres pratiques n'ont pas donné lieu à un CTE, soit que l'agriculteur soit opposé à toute contractualisation : « Je n'ai pas fait de CTE, je ne veux pas être payé pour entretenir l'espace. Je n'ai pas envie que l'on vienne me jeter des cacahuètes » [un agriculteur producteur de bovins viande, palmipèdes gras et fraises, Périgord], soit qu'il n'en ait pas eu la possibilité (suite à l'arrêt de la mesure en 2002).

Les données recueillies, très partielles, ne permettent pas de conclure sur l'intérêt des CTE ou des contrats de ce type mais les éléments recueillis vont bien dans le sens d'une plus grande multifonctionnalité des exploitations (en confortant des pratiques le plus souvent).



## Conclusion

Dans une perspective de développement et d'accompagnement des territoires et des agriculteurs, la multifonctionnalité nous semble intéressante à étudier et à renforcer à l'échelle locale, à partir de la prise en compte des attentes des différents acteurs du territoire. Nous avons confirmé la nécessité de dialogue entre acteurs pour concevoir et mettre en œuvre les actions de développement adaptées. En effet, un rapprochement des points de vue est souvent nécessaire, avec parfois une négociation. C'est ainsi que dans la Bresse les agriculteurs ont arraché beaucoup de haies pour drainer les parcelles et améliorer leurs conditions de travail et ne souhaitent pas reconstituer le bocage tel qu'il était dans les années 1950, cependant ils seraient prêts à replanter des haies, par exemple en limite de propriété si les élus locaux adoptent une vision dynamique du bocage.

Notre méthode, simple, permet d'appréhender les demandes locales et de comprendre les attitudes et les pratiques des agriculteurs par rapport à ces demandes. Les analyses individuelles ont permis de préciser le concept de multifonctionnalité mais il n'existe pas de système de référence vers lequel tous les agriculteurs devraient tendre. Le positionnement de l'exploitation est lié à la personnalité de l'agriculteur et aussi au système de production qu'il n'est pas forcément judicieux de changer. En effet, le système peut être en équilibre du point de vue du revenu et des conditions de travail ; mieux répondre aux demandes sociales pourrait modifier cet équilibre car ces demandes ne sont pas forcément rétribuées. De plus, certaines demandes comme l'accueil à la ferme ou la vente directe ne peuvent concerner tous les agriculteurs.

En matière de conseil, pour les impacts environnementaux, des outils de diagnostic et des actions collectives existent déjà, comme, dans le Pays de Vitré, l'action Bretagne Eau pure. Pour accompagner les agriculteurs qui souhaitent se diversifier vers l'accueil, il serait nécessaire de reprendre les méthodes de construction et d'accompagnement de projet.

Mieux prendre en compte le travail et la qualité de vie dans le conseil aux agriculteurs semble essentiel pour améliorer la prise en compte des demandes locales, en particulier celles qui touchent à l'entretien du territoire.

Au-delà des diagnostics individuels, notre étude a montré l'intérêt des réflexions collectives s'appuyant sur l'écoute des acteurs locaux et la prise en compte de la diversité des agriculteurs vis-à-vis des thèmes étudiés à l'aide de typologies adaptées. Pour étudier la complémentarité des exploitations, la prise en compte de toutes les exploitations sur un territoire pourrait être intéressante. Dans ce cas, il serait nécessaire d'observer tous les acteurs de l'entretien de l'espace, et pas seulement les agriculteurs professionnels, sujets de cette étude (Laurent et Rémy, 2000). Certains travaux en cours dans le développement agricole sur les observatoires des pratiques<sup>3</sup> pourraient permettre de faire de telles analyses. Le projet de recherche sur les pratiques agricoles et le paysage que mènent les instituts techniques pour approfondir les travaux présentés ici permettra de travailler sur la complémentarité des exploitations, sur un des thèmes de la multifonctionnalité<sup>4</sup> ■

### Références bibliographiques

- BEURET J.E., 1997. L'agriculture dans l'espace rural, quelles demandes pour quelles fonctions ? *Économie rurale*, 242, 45-52.
- BLANCHET A., GOTMAN A., 1992. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. « Nathan Université », (Sociologie, 19), Nathan, Paris, 125 p.
- BRIEL B., VILAIN L., 1999. *Vers l'agriculture durable*. Educagri Éditions, Dijon, 143 p.
- CERVONI C., 2002. *À partir de l'étude de deux cantons de la Bresse : essai d'approche de la multifonctionnalité de l'agriculture par la confrontation des attentes locales à la vision des agriculteurs*. Mémoire de Diplôme d'agronomie approfondi (Sciences économiques), Institut national agronomique de Paris-Grignon, 67 p.
- Commission des Nations Unies pour l'environnement et le développement, 1987. Notre avenir à tous. Rapport de la Commission, rapporteur Gro Harlem Brundtland. Editions du Fleuve, Montréal. [http://fr.wikisource.org/wiki/Rapport\\_Brundtland](http://fr.wikisource.org/wiki/Rapport_Brundtland).
- DOCKÈS A.C., LENORMAND M., KLING-ÉVEILLARD F., MADELINE Y., 1999. Vers l'intégration des différentes démarches de conseil aux éleveurs, *Rencontres Recherches Ruminants*, 6, 55-61.
- DROZ Y., MIÉVILLE-OTT V., 2001. *On achève bien les paysans : reconstruire une identité paysanne dans un monde incertain*. Georg Éditeurs, Genève, 202 p.
- DUBAR C., 2001. *La crise des identités : l'interprétation d'une mutation*. PUF, « Le lien social », Paris, 239 p.
- DUMAS I., 2002. *La multifonctionnalité de l'agriculture des Cévennes*. Mémoire de fin d'études, ENSA Montpellier.
- GHIGLIONE R., MATALON B., 1998. *Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*. Armand Colin, « U Sociologie », Paris, 301 p.
- GUILLAUMIN A., BOUSQUET D., VILLARET A., 2004. Multifonctionnalité de l'agriculture : demandes locales et attitudes des agriculteurs. *Les cahiers de la multifonctionnalité*, 7, 125-136.
- GUILLAUMIN A., DOCKÈS A.C., PERROT C., 1999. Des éleveurs partenaires de l'aménagement du territoire, des fonctions multiples pour une demande sociale à construire, *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 38, 5-22.
- GUILLAUMIN A., DOCKÈS A.C., TCHAKÉRIAN E., 2004. Multifonctionnalité de l'agriculture : attentes locales, attitudes des agriculteurs et analyse du positionnement des exploitations, *Rencontres Recherches Ruminants*, 11, 201-204.
- HERVIEU B., 2002. La multifonctionnalité de l'agriculture : genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole. *Agricultures : Cahiers d'études et de recherches francophones*, 11(6), 415-419.
- HIRCZAK M., MOLLARD A., 2004. Différenciation par la qualité et le territoire versus coordination sectorielle : conflit ou compromis ? L'exemple de la Bresse. *Congress on Proximity Economics : Proximity, Networks and Coordination*, Marseille, 17-18 juin 2004, 17 p.
- KLING-ÉVEILLARD F., 2001. *Les actions de conseils aux agriculteurs, méthodes et outils. 1. L'étude de motivation pour prendre en compte le point de vue des agriculteurs*. Service Ingénierie de projets et marketing de l'Institut de l'élevage.

3. Observatoire des pratiques des agriculteurs et des systèmes de production, projet ADAR 2005-2006. Responsable : Jean-Marie Vinatier, chambre d'agriculture Rhône-Alpes.

4. Pratiques agricoles, bâtiments et paysage, projet ACTA 2005-2007. Responsable : Anne Guillaumin, Institut de l'élevage.

- LAURENT C., RÉMY J., 2000. L'exploitation agricole en perspective, *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 41, 5-24.
- LAURENT C., RÉMY J., 2004. Multifonctionnalité, activités, identités. *Les Cahiers de la multifonction-nalité*, 7, 5-15.
- MATHURIN J., 2000. Le concept de multifonctionnalité décliné au niveau français, européen et mondial. In : *Premiers regards sur la multifonctionnalité de l'agriculture*, Actes du séminaire CEMAGREF-INRA, Clermont-Ferrand (CD-rom).
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE, 2000. *Guide pratique du contrat territorial d'exploitation*. Ministère de l'Agriculture et de la pêche, Paris, 80 p.
- OCDE, 2001. *Multifonctionnalité : élaboration d'un cadre analytique*. OCDE, Paris, 177 p.
- PERROT C., LANDAIS E., 1993. Comment modéliser la diversité des exploitations agricoles ? *Les Cahiers de la recherche*, 33, 24-40.
- VILAIN L., 2003. *La méthode IDEA, indicateurs de durabilité des exploitations agricoles : guide d'utilisation*. Educagri Éditions, Dijon, 100 p.